

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 12 février 2024 - 1,50 €

N° 70

Justice

Après plus de six ans de procédure, et une heure vingt de lecture du jugement, véritable supplice chinois, François Bayrou a enfin pu respirer un instant le 5 février. Si huit de ses coïnculpés sont condamnés pour « détournement de fonds publics » dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Modem, lui-même est relaxé « au bénéfice du doute ». Il n'y a en effet pas de preuve patente qu'il ait été directement au courant que certains des assistants parlementaires, auxquels les députés européens de son parti ont droit, étaient en fait employés comme permanents de ce parti, ce qui est interdit par les règlements du Parlement européen.

La première pensée du Haut-commissaire au Plan a été pour son ancienne camarade Marielle de Sarnez, morte d'une leucémie le 13 janvier 2017. À BFM-TV, le 6 février, il a déclaré : « C'est évident qu'elle est une des victimes de cette affaire vécue comme un chemin de croix. »

Et peut-être est-ce le même « chemin de croix » qui explique son « coup de sang » lorsqu'il a constaté, après de longues heures de négociation, qu'il n'obtiendrait pas le haut poste ministériel auquel on a dit qu'il aspirait (l'Éducation, l'Aménagement du territoire ou la Défense?). Le président Macron et Gabriel Attal auront attendu tout un mois – ce qui ne s'était

jamais vu sous la V^e République – avant de publier la liste des ministres et ministres délégués complétant le nouveau gouvernement, cela pour lui faire une place qu'il a finalement refusée. On a parlé de psychodrame.

À la surprise de ses amis, François Bayrou a publié un communiqué vengeur sur les méthodes et les objectifs d'un pouvoir qu'il estime responsable d'une « distance de plus en plus grande entre les citoyens et l'action publique. » Il n'aurait pas abandonné l'idée de se présenter à l'élection présidentielle de 2027.

À peine avait-il pris ainsi ses propres distances avec la

« macronie » que le Parquet annonçait qu'il faisait appel du jugement l'innocentant. Seuls des esprits mal intentionnés supposeront que le dit Parquet a voulu venger l'offense faite à l'exécutif et bloquer cette éventuelle candidature...

La procédure va donc reprendre. François Bayrou s'est affirmé confiant. Qui peut savoir ce qui passera par la tête des juges, qui ont désormais plus important à faire en termes d'enjeux présidentiels. En septembre, c'est Marine Le Pen et ses coïnculpés qui seront jugés dans une affaire en tout point semblable d'assistants européens occupés à

des tâches nationales. Sauf que les sommes en jeu sont vingt fois plus importantes (quelque 6 millions), sauf que Marine Le Pen aurait di-



SOMMAIRE

P. 1 Justice. P. 2 Le feuilleton du gouvernement. – Smic. P. 3 Lectures. P. 4 Carême. P. 6 Immobilier. – Choisir la vie. P. 7 Thierry Breton. P. 8 Pakistan : Cricket. – Salvador. P. 9 Ubu-roi à Moscou. – Tucker Carlson. P. 10 Les vingt ans de Facebook. P. 11 Agriculture. – Réfléchir grâce aux livres. P. 12 Théâtre : Les petits chevaux.

■ **Politique** : Le gouvernement a été complété le 8 février. Il compte 35 membres : 13 ministres et 22 ministres délégués. On a notamment remarqué la nomination de Nicole Belloubet au ministère de l'Éducation, Amélie Oudéa-Castéra ne gardant que le portefeuille des Sports.

■ **Justice** : Le Parquet a fait appel, le 8 février, de la relaxe de François Bayrou dans l'affaire des assistants parlementaires européens.

■ **Mayotte** : Gérald Darnaud s'est rendu sur l'île le 11 février. Il voudrait la suppression du « droit du sol » dans ce département et que la nationalité française ne soit plus automatiquement attribuée aux enfants comoriens naissant sur l'île si leurs parents ne sont pas français.

■ **Habillement** : L'enseignant IKKS (1 328 collaborateurs en France) a annoncé la fermeture prochaine de 77 magasins et corners sur 604. 202 employés sont concernés par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

■ **Banques** : Avec un bénéfice record de 6,35 milliards d'euros sur 2023, en hausse de près de 20 %, le Crédit Agricole a cependant déçu les boursiers et ses cours ont baissé de 6 % le 8 février.

■ **Dettes** : Un rapport de la Banque de France, publié le 8 février, évoque le nombre de 586 000 ménages en situation de surendettement, pour des dossiers allant de 500 euros à 30 millions d'euros. La moitié doivent plus de 16 900 euros. 58 % des personnes concernées ont un niveau de vie infé-

rectement employé comme assistant parlementaire son chauffeur et garde du corps, ce qui est paraît-il interdit. S'ils le veulent, les juges pourront la condamner lourdement, à moins de lui appliquer la jurisprudence qui a permis au garde des Sceaux Dupond-Moretti de se sortir récemment d'une pénible affaire, devant une tout autre juridiction, au motif d'un « défaut d'intentionnalité » de mal faire... Pas sûr que la championne des sondages pour l'élection présidentielle, rangée à l'extrême droite, bénéficie de la même mansuétude de ses juges, réputés de gauche. Comme lors de l'affaire Fillon, ce sont les juges qui décideront qui ne doit pas être candidat. Au bénéfice de quel Joker ou Mistigri ?

Frédéric Aimard

Feuilleton

Le feuilleton gouvernemental aura duré un mois, puisqu'il a fallu trente jours pour terminer le remaniement ministériel. L'élaboration de l'équipe Attal décroche ainsi le record de France. Bien sûr, la crise agricole, avec des manifestations bloquant les autoroutes, a retardé le processus. Il n'empêche que le camp présidentiel a connu un temps de tourmente avec un cap politique imprécis à cause de l'attitude du chef de l'État, alors peu « maître des horloges », même si lui-même et le Premier ministre ont apparemment réussi le double objectif de sortir de l'Éducation nationale Amélie Oudéa-Castéra et de mettre hors jeu un François Bayrou maniant exigences et critiques.

Il y a eu un jeu de trois entre un jeune Premier ministre soucieux de son autorité, un patron du Modem se croyant dégagé de toute poursuite judiciaire et un chef de l'État toujours persuadé de pouvoir surfer sur ses contradictions. On peut au passage se demander si n'est pas en train de se renouveler le scénario de l'éloignement de Pompidou par rapport à de Gaulle, avec une majorité ne conservant plus la même confiance au chef historique. On peut aussi s'interroger sur les vociférations peu précises de François Bayrou intervenant juste avant l'annonce que le parquet faisait appel de sa relaxe, comme si, informé, il préférerait prendre les devants en coupant les ponts...

Le président – car c'est effectivement lui qui décide de tout – a mis fin à la fiction réitérée du « gouvernement resserré » puisque son gouvernement compte trente-cinq ministres de divers rangs. En réalité, peu de nouveautés car, en dehors des exécutants et des favoris, il n'y a de vrais politiques que Gérald Darnaud, Rachida Dati et Bruno Le Maire. Surtout, une fois de plus, Emmanuel Macron détruit d'un revers de main ce qu'il semblait vouloir mettre en place juste auparavant. Tous les observateurs se trouvent en effet d'accord pour estimer que Nicole Belloubet apparaît plus proche de Pap Ndiaye que de Gabriel Attal : apparatchik venu du parti socialiste, réputée plutôt laxiste lorsqu'elle dirigeait la Justice, elle avait même brocardé les « fariboles sur la restauration de l'autorité ou le port de la blouse ». Elle n'exprime aucune nouveauté puisque, selon le mot

d'un observateur, « la nouvelle entrante est une ancienne sortante ».

Pendant ce temps, le président semble rester éloigné des préoccupations des Français. Tout au plus préside-t-il un dîner pour essayer d'obtenir l'accord des responsables religieux à son projet de loi sur l'euthanasie. De même, il rencontre hors micros le président des Jeunes Agriculteurs dans le Doubs et il annonce la généralisation du dispositif de plainte en ligne à toute la France dès cet été. Il s'entretient au téléphone avec Volodymyr Zelensky et tente un rapprochement avec le Maroc. Il a prononcé un émouvant discours, le 7 février, pour les victimes françaises du Hamas, mais la diplomatie française semble marquer le pas.

Gabriel Attal s'était rendu la veille à Berlin, marquant déjà sa présence à l'international.

Jean-Gabriel Delacour

Smic

Lors de sa déclaration de politique générale, mardi 30 janvier, le nouveau Premier ministre a fermement déclaré qu'« on ne peut accepter une France où beaucoup sont condamnés à rester proches du Smic toute leur carrière ».

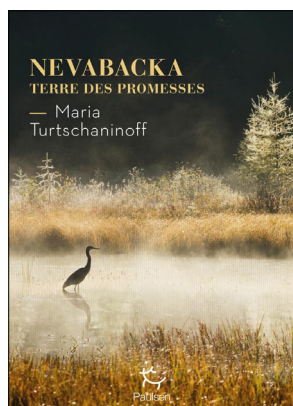
Ce serait un message d'espoir si tout le monde comprenait la même chose. Or certains ne voient pas du tout ce que peut signifier la désmicardisation – ainsi le président de la Confédération des cadres – et d'autres pensent que le mot annonce une hausse des bas salaires afin qu'ils soient au même niveau que le Smic. De fait,

Gabriel Attal a bien déclaré que les branches professionnelles qui rémunèrent les salariés sous le Smic devaient « remonter ces rémunérations ».

Par ailleurs, le Premier ministre a expliqué que les salariés au Smic étaient condamnés à rester à ce niveau en raison du système complexe d'aides et d'exonération de cotisations sociales. Pour augmenter de 100 euros un employé au Smic, a précisé Gabriel Attal, le patron doit dépenser 238 euros de plus et, de son côté, le salarié perd 39 euros de sa prime d'activité, subit une augmentation de la CSG et de ses cotisations de 26 % et doit payer l'impôt sur le revenu.

Ainsi « désmicardiser », cela peut vouloir dire qu'on va réorganiser le système des aides, mais il y a plusieurs solutions, toutes compliquées, et qui coûteront cher alors que le gouvernement est contraint à l'austérité par Bruxelles. Il y a aussi un projet depuis longtemps avancé par un homme inconnu du grand public, Gilbert Cette, qui est membre depuis 2009 du groupe d'experts sur le Smic – dont il assure la présidence depuis 2017.

Dans des textes prudents, riches en circonlocutions et en formules opaques, Gilbert Cette fait campagne pour la désindexation du Smic. Si le Smic n'augmente plus en fonction de l'inflation, il y aura nécessairement baisse du pouvoir d'achat. Comme les gouvernements ont peur des explosions sociales, on imaginera de nouveaux compléments de salaire, qui alourdiront la dette publique. La Commission européenne sera mécontente et réclamera encore plus



ROMAN HISTORIQUE

L'héritage

Finlande, XVII^e siècle. Pour services rendus à la Couronne, le soldat Matts reçoit le lopin de terre dit « Nevabacka » dont il prend le nom. Sur place, il y a tout à faire : défricher la forêt, construire une maison, ensemercer... À force de courage et de travail, un domaine voit le jour. Malgré les guerres et les épidémies, ce patrimoine va se transmettre sur plusieurs générations jusqu'au XX^e siècle.

Maria Turttschaninoff met en scène l'histoire d'une famille sur fond de récits mythiques et de légendes nordiques. Ce roman choral, qui magnifie le lien entre hommes et nature, a reçu le prix Yle 2022 décerné par la radio-télévision finlandaise.

« Nevabacka, terre des promesses », Maria Turttschaninoff, Paulsen, 404 p., 23 €.

ROMAN

Une vocation

Alors qu'il n'est qu'un apprenti pêcheur sur le bateau de son père, Yann participe au sauvetage de deux garçons un jour de grosse tempête. Cette opération à hauts risques fait naître en lui une vocation : sauveteur



en mer. Spécialiste des romans d'aventure maritime, Joël Raguénès raconte sa Bretagne natale et ses héros du quotidien. Yann sera mécanicien dans la Marine nationale avant de se consacrer à la pêche côtière, la chasse sous-marine et la plongée pour la station biologique de Roscoff. Toute sa vie, il restera fidèle à sa mission : sauver les hommes menacés par la violence de la mer, mais aussi la faune et la flore fragilisées par les marées noires.

« Yann, saint-bernard des mers », Joël Raguénès, Calmann-Lévy, coll. Territoires, 336 p., 20,50 €.

ANIMAUX

Moments d'amour

Chez les animaux, les mammifères comme les insectes, il y a de l'amour à partager. Neuroéthologue, Raymond Nowak étudie l'insertion des nouveau-nés dans leur environnement à travers les relations qu'ils tissent avec leur mère. Chaque espèce a sa façon de protéger ses petits : une poche marsupiale pour les grenouilles, un nid pour les oiseaux... et de les mener à l'âge adulte. Certains parents animaux peuvent aussi se sacrifier pour leur progéniture. Dans un environnement souvent hos-



tile, il n'existe qu'un mot d'ordre : survivre.

« Parents animaux », Raymond Nowak, HumenSciences, 360 p., 22 €.

REVUE

Lausanne

Le mook Sept présente trois photoreportages. Pendant des décennies, Pierre Izard a arpenté Lausanne, photographiant en noir et blanc les ouvriers, les jeux enfantins et les belles dames en voiture. Un monde aujourd'hui disparu. Werner Haug est parti sur les traces des Ouïghours, un peuple et des traditions sacrifiées par Xi Jinping au nom du « rêve chinois ». Pinaki a suivi le berger Sepp qui a passé une grande partie de sa vie dans les alpages près du glacier Rossboden (canton du Valais).

« Chroniques lausannoises », Sept, hiver 2023-2024, 19 €. En librairie et en ligne.



rieur au seuil de pauvreté (1 158 euros par mois).

■ **Informatique** : Les sociétés Viamedis et Almérys, qui gèrent les données des assurances complémentaires santé, ont été victimes de piratages qui concernent 33 millions de Français.

■ **Commerce** : Selon des données publiées le 8 février par les Douanes, le déficit commercial de la France en 2023 a été de 99 milliards d'euros, deuxième plus gros déficit français après celui de 2022 qui avait atteint 164 milliards d'euros.

■ **Mœurs** : L'actrice Judith Godrèche, 51 ans, accuse deux réalisateurs de cinéma, Benoît Jacquot, 77 ans, et Jacques Doillon, 79 ans, de l'avoir violée alors qu'elle avait 14 et 15 ans. Quant au psychanalyste médiatique Gérard Miller, 75 ans, il doit faire face aux accusations d'abus sexuel par une cinquantaine de ses anciennes patientes. L'animateur de radio Sébastien Cauet, 51 ans, est également visé par des plaintes d'une demi-douzaine de femmes pour des faits anciens.

■ **Académie** : Le philosophe **Christian Jambet**, 74 ans, spécialiste du chiisme iranien, ancien de la Gauche prolétarienne, ami et coauteur du philosophe Guy Lardreau (décédé en 2008), a été élu à l'Académie française le 8 février.

■ **Musique** : Les 39^{es} Victoires de la musique, qui avait lieu le 9 février à « La Seine musicale », sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, en présence de la ministre de la Culture Rachida Dati, ont récompensé

d'austérité. C'est ce qui s'appelle tourner en rond.

Claudine Uzerche

Carême

Dans un monde où les mots « Noël » ou « Pâques » sont bannis de l'espace public par les élus laïcistes et « islamo-gauchistes », qui préfèrent évoquer des « fêtes de fin d'année » ou des « vacances de printemps » (sans oublier quand même de souhaiter un bon ramadan), les traditions qui rythment séculièrement notre calendrier de travail et de vacances ont pourtant la peau dure. On sait d'ailleurs qu'elles sont le plus souvent très antérieures au christianisme, qui les a bénies et réorganisées. Quand la Toussaint est fêtée dans les écoles publiques sous forme de défilés d'Halloween, menés par les institutrices, faut-il s'alarmer d'une atteinte à la laïcité ou d'un retour au paganisme ? Quant à la Chandeleur, c'est désormais une « crêpes-party », que presque aucune famille en France ne manquerait d'organiser. Et le Carnaval, avec ses masques et peut-être ses confettis et serpentins (dont l'usage est quasi interdit), se fera quand on pourra, fût-ce pendant les jours du carême chrétien que seuls la Mi-Carême est censée rompre au vingtième jour...

Carême ? Il est curieux que cette pratique religieuse de jeûne et d'abstinence n'ait pas encore été mieux récupérée sous un autre nom par nos écolo-punitifs et nos hygiénistes de tout poil. Encore que le « Dry January » (marque déposée) s'y

apparente, et tant de publicités pour des régimes-miracle ou l'usage envahissant du mot « sobriété ». On ne vous fera pas la leçon sur ce qu'est le carême des catholiques ou celui des orthodoxes, *a priori* plus sévère (Reportez-vous à l'encyclopédie collaborative Wikipedia sur Internet ou, mieux, au site de la conférence des évêques). Il commence au Mercredi des cendres 14 février (Jour de la saint Valentin !) et, après quarante jours sans compter les dimanches (c'est long), s'achèvera le Jeudi saint 28 mars. Les chrétiens sont appelés à faire pénitence, à se rapprocher de Dieu, à se montrer plus charitables avec les hommes. Les enfants et même les adultes se privent de ce chocolat dont on les gavera à Pâques sous forme moulée de cloches, d'œufs et de petits poissons, autant de symboles de la résurrection du Christ. Les supermarchés, dont la logistique voit loin, ont d'ailleurs déjà commencé à en garnir leurs rayons. Ce sera une tentation à laquelle résister pour sa sanctification ! On peut sourire ou s'exaspérer de cette ritualisation de périodes de pénurie et d'abondance programmées, qui tournent à la quinzaine commerciale. Et pourtant, cela contribue à l'équilibre des hommes, si prompts à se laisser gagner par la routine qui engendre monotonie et dépression. Nous avons besoin d'alternance de travail et de repos, de moments de recueillement et de moments de fête, que ce soit au rythme des étoiles ou des saisons et récoltes, ou de cette liturgie dont l'Église, dans sa sagesse et sa pédagogie, avait su modeler toute une civilisation dont nous sommes encore

les héritiers plus ou moins récalcitrants.

Et maintenant que vous êtes convaincus de la nécessité anthropologique de respecter des périodes de jeûne, voici un conseil pratique. Qu'est-ce qui donne le plus aujourd'hui l'illusion d'un renouvellement permanent et qui est la monotonie même, en provoquant des addictions dangereuses pour l'équilibre psychique des adolescents et de familles entières ? Oui, Marck Zuckerberg a dû s'humilier, il y a quelques jours devant le Sénat américain, en promettant de veiller à ce que ses fameux Facebook, Instagram ou Whatsapp, soient moins dangereux pour la vie de tous ceux qui ne savent plus s'en extraire après avoir plongé dans des séductions trompeuses. S'il y a un jeûne que chrétiens ou non chrétiens, jeunes et moins jeunes, devraient faire annuellement, c'est bien celui des réseaux prétendument sociaux, et qui tuent toute sociabilité véritable. Ah si ce carême pouvait être une occasion de cette libération-là, en plus de tant d'autres auxquelles nous aurions tous intérêt à aspirer ! Jeûnez et soyez heureux !

Frédéric Aimard

Justice encore

La justice fait feu de tout bois. C'est le réchauffement judiciaire. Quand on veut on peut. Lorsque les politiques dénoncent le gouvernement des juges et un coup d'État de droit à propos de la loi immigration passée au crible par le Conseil consti-

tutionnel, ils ont tort. On ne peut être toujours gagnant et il leur suffit de proposer des textes courageux et conformes au droit positif pour avoir raison. Sous la souveraine appréciation des magistrats qui ne sont pas des machines et ont des certitudes personnelles avec une conscience.

Le droit qui n'est pas une science exacte s'interprète et on peut poser comme acquis sociétal qu'un justiciable fût-il un homme ou une femme politique est de bonne foi. Le gouvernement vient d'indiquer que chacun avait droit à l'erreur qui pouvait être régularisée. Ils peuvent aussi être honnêtes bien que maladroits et commettre des manquements sinon des infractions qui seront sanctionnées, personne n'est parfait. Mais tout le monde, et certains en particulier, ne doivent pas être désignés du doigt en raison de leurs notoriétés ou de leurs fonctions. La démocratie exige beaucoup, mais il ne faut pas que les électeurs disent « tous pourris » et s'abstiennent. En ne votant plus au cri de pour quoi faire ?

L'élection n'exonère de rien. Elle n'entraîne pas de soupçon d'office non plus. La justice n'a pas à trier tel éventuel délinquant plutôt qu'un autre surtout quand il y a un retentissement médiatique. Par définition le juge

est paré de toutes les vertus professionnelles. Mais il peut se tromper, n'est pas exempt de faiblesses sinon d'arrière-pensées les maçons du mur des cons nous l'ont appris ou le parquet national financier [P.N.F.] quand il a éliminé M. Fillon de la course à la présidentielle. Initiative validée ensuite par les juges du fond. Mais attendons la fin de tous les recours une surprise n'étant pas à exclure.

Le parquet national financier, né le 1er février 2014 du temps de la présidence de M. Hollande, est en pointe dans beaucoup de dossiers économiques et financiers. Au nom de la pureté et de l'honnêteté, les magistrats choisissent-ils leurs cibles par eux-mêmes, selon quels critères définis par quelle entité supérieure ? Le P.N.F. veut-il laver plus blanc que blanc ce qui donne transparent comme le disait Coluche donc invisible ? Le Parlement pourrait décider de la politique pénale à ce sujet. L'indépendance a un prix.

Y a-t-il actuellement un revirement de jurisprudence ou revient-on aux principes de base ? Les juges aborderaient-ils les dossiers des politiques avec plus de mesure et bon sens ou moins de parti pris c'est-à-dire sans tordre le droit ou l'étendre pour créer une nouvelle société et ainsi la rendre

vertueuse selon eux et sans interroger le peuple. Sans faire des intéressés naturellement des privilégiés ou des plus égaux que d'autres, car le citoyen aime l'égalité de traitement et considère que l'élu ou le nommé au sommet de l'exécutif par la volonté présidentielle doit donner l'exemple. L'impunité ne doit profiter à personne.

M. Dupond-Moretti ministre garde des Sceaux en fonction a été relaxé par la Cour de Justice de la République. Les juges ont constaté que la matérialité du délit de prise illégale d'intérêts était caractérisée mais que l'intention faisait défaut. Le ministre ayant commis un délit à son insu de son plein gré a été déclaré non coupable. Le parquet général n'a exercé aucun recours. Il est donc acquis que le principe de l'intentionnalité est prépondérant. Tout justiciable va pouvoir l'invoquer. Si un jour Me Dupond-Moretti retrouve sa robe d'avocat, il pourra convaincre les juges avec sa propre jurisprudence. C'est classe.

M. Dussopt alors ministre du travail en exercice a été jugé pour des faits de 2009, quand il était maire d'Annonay. On lui reprochait un délit de favoritisme pour avoir attribué un marché public de l'eau et avoir reçu en récompense quelques litho-

sé quatre fois la chanteuse bretonne **Zao de Sagazan**, 24 ans et originaire de Saint-Nazaire : Meilleur album, meilleure chanson originale, révélation scène et révélation féminine.

■ **Sondage** : Selon un sondage Ifop-Fiducial pour LCI, *Le Figaro* et Sud Radio publié le 11 février, le Rassemblement national arriverait en tête des élections européennes le 9 juin avec presque 29 % des suffrages, suivi par Renaissance avec 18 à 19 %. La liste socialiste est créditée de 9,5 à 10,5 % et celle des écologistes de 8 à 8,5 %. LFI ferait 7 à 8 %, le Parti républicain entre 7 et 7,5, Reconquête entre 6 et 6,5 %.

■ **Disparitions** : L'explorateur Jean Malaurie est mort le 5 février à 101 ans. Le politologue Alfred Grosser est mort le 7 février à 99 ans. L'ancien garde des Sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel Robert Badinter est mort dans la nuit du 8 au 9 février à 95 ans.

La Nation Française

hebdomadaire

directeur de
la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015
Nanterre

TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

Abonnement à *La Nation Française*

1 an = 20 euros à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement possible. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com

graphies d'une valeur modeste. C'était faux. Le tribunal correctionnel vient de décider que l'ancien maire n'avait fourni aucune information privilégiée. Le soupçon ne valait rien. Notons le processus. Le procureur doit prouver le délit. Ce n'est pas au prévenu de faire la preuve qu'il n'est pas coupable. Qu'on se le dise et qu'on applique la règle. Le parquet a interjeté appel. Le P.N.F. ne lâche pas un client facilement.

M. Bayrou président du Modem vient d'être relaxé alors que les cadres de son parti dont M. Mercier, ancien ministre de la Justice, ont été condamnés. On leur reprochait un détournement de fonds européens en faisant travailler les assistants parlementaires non pas à Bruxelles mais à Paris. M. Bayrou s'était insurgé. L'intérêt du jugement rendu est que M. Bayrou a été renvoyé des poursuites au bénéfice du doute. Le tribunal a estimé qu'il n'y avait pas la preuve que M. Bayrou connaissait et avait approuvé les méthodes utilisées par ses collaborateurs. Les juges ont ajouté finement qu'ils pensaient – sans pouvoir le démontrer – que néanmoins M. Bayrou ne pouvait ignorer voire avait autorisé ce qui se passait dans sa boutique. Un patron peut-il tout savoir et donner des consignes implicites en fermant les yeux ? Poser la question n'est pas déclarer la culpabilité. Le parquet a fait appel de la relaxe.

Tout le monde connaît l'adage « le doute profite à l'accusé ». C'est un principe pénal fort car il y a à la clé une peine de prison, d'amende, d'inéligibilité ou autre joyeuseté. Dans d'autres domaines du droit – social notamment – le

doute peut conduire à une condamnation. Je suis persuadé que ceux (comme le RN) qui comparaitront prochainement devant les mêmes juridictions, quels que soient les faits, se verront appliquer le même raisonnement ! Vive la justice qui innocente. Les Français vont retrouver confiance en l'institution. Il est permis d'espérer.

Encore un petit effort et on va admettre que la présomption d'innocence, dont on se gargarise sans la respecter, les médias s'y employant, est un fondement premier qui s'impose face à une dénonciation ou une accusation qui peut remonter à des temps prescrits, mais que l'on ne pourrait opposer à une victime qui s'estime comme telle. Il y aurait contradiction de légitimité et dans ce cas celle du plus faible ou de la plus faible domine tout. Cela se discute.

Heureusement les juges savent s'écarter de l'opinion publique pour s'en remettre aux faits rien qu'aux faits. Puis au droit. Parfois on les maudit. Souvent on trouve qu'ils exagèrent. Jamais on ne les remercie. Mais s'ils n'existaient pas comment réglerait-on les conflits ? Tout le monde veut la justice et déteste l'injustice qui consiste à ne pas punir celui ou celle qu'on n'aime pas et qui nous a fait du mal. Appuyons-nous sur les principes. La souveraineté du peuple s'incarne aussi dans la justice.

Christian Fremaux

Choisir la vie

Alliance Vita organise des universités de la vie par-

tout en France. Parmi les remarquables conférences entendues, le témoignage de Caroline Brandicourt, atteinte d'une maladie dégénérative et présidente de l'association « Soulager mais pas tuer ». Morceaux choisis : « *Notre société voudrait supprimer le souffrant plutôt que de supprimer la souffrance.* » « *Quand on ne plus parler, on peut encore rire.* » « *Quant on sait que l'on va mourir, on veut vivre.* » « *Il faut choisir la vie.* » « *Choisir la mort, est-ce raisonnable ?* » Merci Madame.

Loïc de Guébriant

Immobilier

En 2023, quelque 3 millions de logements étaient inoccupés en France, soit 8,2 % du parc. Depuis 1990, le nombre de logements vacants a augmenté de près de 1,2 million, soit de 60 %. Pourtant, deux taxes ont été créées pour l'éviter. Seroient-elles inefficaces ?

Les gouvernements n'aiment pas les logements en permanence inoccupés. Pour inciter leurs propriétaires à les mettre sur le marché, ils ont entrepris de les taxer.

C'est ainsi qu'est née la taxe sur les logements vacants (TLV). Instaurée par un décret de décembre 1998, elle a été appliquée, pour la première fois, en 1999 sur les logements inoccupés depuis au moins deux ans dans huit agglomérations où la demande était considérée comme tendue (Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nice et Cannes-Grasse-Antibes).

La TLV a été étendue en 2013 à toutes les zones urbaines de plus de 50 000 ha-

bitants pour les logements laissés vacants depuis au moins un an au 1er janvier de l'année d'imposition. La TLV touchait alors 28 zones urbaines et 1 151 communes.

En 2023, la liste des communes a encore été allongée. Désormais, la taxe s'applique dans toutes celles qui connaissent des tensions locatives, même si elles ne font pas partie d'une grande agglomération. Près de 3 700 communes sont aujourd'hui concernées. Par la même occasion, le Gouvernement a relevé les taux d'imposition. Ils sont de 17 % (au lieu de 12,5 %) la première année de vacance, et de 34 % (au lieu de 25 %) à compter de la deuxième année. Ces taux s'appliquent sur la valeur locative cadastrale. Celle-ci ayant été revalorisée de plus de 7 % en 2023, le propriétaire d'un logement vacant depuis deux ans a donc vu sa TLV augmenter de plus de 45 % comme l'a révélé le magazine Que Choisir.

Quant à la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV), instaurée en 2006, elle touche toutes les communes hors du champ de la TLV, soit plus de 2 000 en 2020 selon les estimations. Elle s'applique sur les habitations vides depuis plus de deux ans consécutifs au 1er janvier de l'année d'imposition dans les communes et intercommunalités qui ont voté sa mise en place.

Ces deux taxes ne semblent pas avoir atteint leur objectif. Selon la toute nouvelle note de l'Insee, 3,1 millions de logements sont aujourd'hui inoccupés, soit 8,2 % du parc français. Depuis 1990, ce nombre a augmenté de 60 % (il était alors de 1,9 million, soit 7,2 % du parc).

L'évolution n'a pas été linéaire. Entre 1990 et 1999, la hausse a été de 6 %, soit 0,7 % en moyenne par an, avant de diminuer jusqu'en 2005. Puis, entre 2005 et 2017, le nombre de logements vacants a augmenté de 47,3 %, soit +3,3 % par an en moyenne. Depuis 2017, la courbe a un peu fléchi (+0,8 % par an en moyenne).

Toujours est-il que, depuis 2005, le nombre de logements vacants progresse 2,3 fois plus vite que le nombre total de logements. La note de l'Insee nous apprend que tous les départements français sont concernés, à l'exception de la Corse et de l'Hérault, surtout ceux où le taux était déjà élevé.

En toute logique, il y a de plus en plus de logements vacants dans les départements qui se dépeuplent, le long de ce qu'on appelle la « diagonale du vide ». À l'inverse, dans les départements alpins et dans ceux qui bordent l'Atlantique, en Île-de-France ainsi qu'en Ille-et-Vilaine et dans le Var, c'est-à-dire les territoires où la population augmente, la proportion croît moins fortement.

Le taux de vacance est également plus faible dans les grandes aires d'attraction des villes. Dans celle de Paris et des villes de 700 000 habitants ou plus, il est en moyenne de 7 % (inférieur à la moyenne nationale) ; avec des écarts notables, de 5,2 % dans l'aire de Nantes à 8,1 % dans celle de Grenoble. Dans les agglomérations plus petites – entre 200 000 et 700 000 habitants – il est identique à la moyenne nationale (8,2 %), variant de 6 % à Cannes à 10 % à Nice.

Dans les aires d'attraction des villes de 50 000 à 200 000 habitants, 8,9 %

des logements sont vacants avec de grandes disparités : 4 % aux Sables-d'Olonne, 14 % à Vichy. Enfin, c'est dans les aires d'attractions des villes de moins de 50 000 habitants que le taux de vacance des logements est le plus élevé, avec une moyenne de 9,6 %.

On constate aussi un taux plus fort dans les centres que dans les périphéries. Par exemple, dans les aires d'attraction des villes de 200 000 à 700 000 habitants dont le taux de vacance des logements, nous l'avons vu, est égal à la moyenne nationale (8,2 %), on remarque que ce taux est, en moyenne, de 10,1 % dans la commune-centre, de 6,7 % dans les autres communes du pôle urbain (petite couronne) et de 7,4 % pour les communes de la périphérie (grande couronne). Ce schéma se reproduit dans toutes les aires urbaines, quelle que soit leur taille.

Il y a bien des raisons pour qu'un logement reste inoccupé. Nous l'avons dit plus haut, les logements vacants se trouvent majoritairement là où les prix sont le moins élevés, mais aussi dans les villes-centres des agglomérations, c'est-à-dire là où ils sont potentiellement au maximum, comme à Paris.

Par conséquent, ce n'est pas son prix qui influe sur la vacance ou non d'un logement. Plus sûrement, entrent en ligne de compte l'inadéquation entre l'offre et la demande (problème de localisation, nature et taille du bien, éloignement des services, proximité immédiate d'une zone de nuisance...), l'ancienneté, voire l'insalubrité éventuelle, le statut de la propriété et les problèmes de succession, les litiges entre locataires et propriétaires,

voire entre les copropriétaires, etc. Le résident d'une structure collective comme un Ehpad peut aussi avoir sa résidence principale inoccupée pendant plusieurs années.

Une taxe n'a jamais résolu aucun de ces problèmes. D'ailleurs le taux de vacance des logements a augmenté partout entre 2009 et 2020, sauf dans l'Hérault et en Corse. Parfois, la hausse est modeste, comme dans les Alpes-Maritimes (+3,7 %) ou la Charente-Maritime (+4,5 %). Parfois, elle est énorme comme dans le Territoire-de-Belfort (+62 %). En région parisienne, l'augmentation n'est pas négligeable : +28 % dans les Yvelines, +25 % dans le Val-d'Oise, +18 % à Paris.

La taxe sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV), malgré leur extension et la hausse de leurs taux, se révèlent inefficaces pour enrayer la tendance, dans les zones les plus touchées, comme dans le reste du pays. La sagesse voudrait donc qu'on les supprime. Nous n'en prenons malheureusement pas le chemin, surtout depuis la suppression de la taxe d'habitation qui fait que les collectivités recherchent de l'argent partout.

Plutôt que d'élaborer un « Plan national de lutte contre les logements vacants » (2021), les pouvoirs publics seraient mieux inspirés de restaurer les mécanismes du marché : fin du blocage des loyers, des normes écologiques de plus en plus contraignantes et de la réglementation qui favorise le locataire aux dépens du bailleur.

Thierry Breton

Atos a été un des champions mondiaux de la gestion informatique et des services numériques. Mais ce géant est sur le point de mourir pour ne pas avoir compris assez tôt l'évolution du métier. Dans une récente enquête, le journal *Le Monde* (du 6 février 2024) souligne la responsabilité de Thierry Breton dans cette débâcle. Arrivé à la tête de l'entreprise en 2008, il l'a développée dans l'infogérance (gestion de l'informatique des clients) en acquérant à tour de bras des concurrents comme Siemens IT Solutions and Services. Mais il n'a pas vu que la gestion des centres de données des clients allait être révolutionnée par le cloud computing, ni que la concurrence mondiale exigeait la localisation d'une partie des équipes dans des pays à plus bas coût (outsourcing). Il a quitté l'entreprise en 2019 pour devenir Commissaire européen en la laissant démunie face à son avenir.

Depuis, il multiplie avec autorité des projets de directives européenne pour imposer aux entreprises le contrôle de leurs données, les taxer, leur interdire certains modes d'exercice, gérer leur concurrence... Il vise les GAFAM bien sûr, mais plus généralement toutes les entreprises auxquelles il entend donner des leçons de gestion.

Mais comment faire confiance à celui qui a bâti sa carrière en grande partie dans des entreprises publiques sauf chez Atos qui va au tapis ?

Philbert Carbon

Jean-Philippe Delsol

■ **Ukraine** : Alors que les Russes ont lancé une très puissante attaque sur la poche d'Avdiivka, ville du Donbass dont elle contrôle 20 % et que ses forces entourent sur trois côtés, le président Zelensky a remplacé, le 8 février, le populaire chef des armées Valeri Zaloujny par le général Oleksandre Syrsky.

■ **Russie** : L'opposant Boris Nadejdine, 60 ans, qui avait pourtant réuni les parrainages nécessaires, a annoncé le 8 février que sa candidature à la prochaine élection présidentielle a été rejetée par la Commission électorale. Il a décidé de faire appel. Le président Poutine a accordé, le 6 février, une interview télévisée de deux heures au journaliste conservateur américain Tucker Carlson, filmée au Kremlin et diffusée à la télévision et sur les réseaux russes le 8 février et sur X, le média social d'Elon Musk, le 9 février. Tucker Carlson doit également interviewer le lanceur d'alerte américain Edgard Snowden, qui est en exil à Moscou depuis 2013.

■ **Azerbaïdjan** : Le président Ilham Aliyev s'est proclamé réélu avec 90 % des suffrages pour un cinquième mandat le 7 février. La participation annoncée est de 67,7 %. Il avait fait le geste provocateur d'aller voter à Stepanakert, l'ancienne capitale des Arméniens du Haut-Karabakh qui ont dû fuir en République d'Arménie en septembre 2023 après une offensive éclair.

■ **Chine** : On observe depuis cinq mois une stabilisation, voire une baisse

Cricket

Les élections du 8 février 2024 ont montré qu'il était impossible de se débarrasser de l'ancien champion de cricket qui était parvenu à devenir Premier Ministre du Pakistan aux élections précédentes, Imran Khan.

Tout aura été essayé contre lui : après la censure parlementaire en avril 2022, il a survécu à une tentative d'assassinat en novembre, puis enduré trois condamnations successives à trois, dix et quatorze ans de détention pour des motifs aussi fantaisistes : revende d'un cadeau qui lui avait été offert à titre officiel, mariage sans avoir respecté le délai de séparation de sa future épouse, confidence d'un secret-Défense dans une communication diplomatique ; incarcération depuis août 2023 ; report des élections dues en août 2023 ; retour en octobre, grâce à la levée des poursuites contre lui, de l'ancien Premier ministre exilé à Londres, Nawaz Sharif, la seule personnalité politique considérée comme assez populaire pour rivaliser avec lui ; interdiction au parti d'Imran Khan de présenter des candidats sous sa bannière.

Or en indépendants, ils ont quand même raflé cent sièges sur 266. Des estimations à la sortie des urnes les créditaient de cent-cinquante. Deux jours plus tard, avec un fort soupçon d'irrégularités, ils battent néanmoins les deux grands partis traditionnels qui avaient formé un gouvernement de coalition après la censure d'Imran Khan en 2022. Ils ne peuvent gouverner sans reconduire cette formule d'union.

À la manœuvre dans cet affrontement, l'arbitre suprême des élégances au Pakistan depuis l'indépendance : l'armée. Son nouveau chef avait pris ses fonctions en novembre 2022 : le général Asim Munir n'est autre que le chef des renseignements, la puissante agence ISI, le véritable État sous l'apparence de l'État constitutionnel. Imran Khan ne l'aurait jamais nommé à ce poste. Il fallait donc que le Parlement le renverse pour que Munir soit nommé par son successeur désigné qui n'était autre que le frère de Nawaz Sharif, Shehbaz Sharif.

La politique politicienne pakistanaise repose sur deux familles, les Sharif et les Bhutto. Bhutto père fut pendu par le général Zia, Bhutto fille fut assassinée. Après le mari de celle-ci, c'est aujourd'hui leur fils, Bilawal, qui a repris le flambeau à 36 ans, ce qui donne un coup de jeune, Nawaz Sharif, 74 ans, Imran Khan, 71 ans, dans un pays où 44 % de l'électorat a entre 18 et 35 ans.

Pendant ce temps, le pays se débat contre une faillite toujours imminente. Les inondations catastrophiques de l'été 2022 avaient provoqué huit millions de déplacés. Dans les six premiers mois de 2023, 800 000 Pakistanais sont estimés avoir migré, dont un certain nombre vers l'Europe. Ils constituent désormais un des plus forts contingents d'immigration avec les Afghans voisins. L'Europe ne peut se désintéresser de la situation largement négligée depuis le retour des Talibans. La fameuse stratégie diplomatique dite Afpak (Afghanistan-Pakistan), d'ailleurs

parfaitement inefficace à l'époque, mériterait d'être repensée. On a beau dire qu'on n'y peut mais, face à un pays musulman largement radicalisé de 241 millions d'habitants ! Mais nous en subissons déjà de premières conséquences.

Dominique Decherf

Salvador

Président de la République du Salvador depuis 2019, Nayib Bukele Ortez, né en 1981, vient d'être réélu à ce poste le 4 février. Le vendredi suivant, au moment où était officiellement annoncé le résultat, un tribunal ordonnait le maintien en détention provisoire, jusqu'en 2025, de 403 dirigeants du gang de la Mara Salvatrucha.

Les deux événements sont très liés. Il faut en effet savoir que, pour toute l'année 2019, le Salvador avait dénombré 2 400 homicides. Deux ans plus tard, le chiffre des homicides baissait à 1 147, pour s'établir, en 2023, à 495. Avec un taux de 7,8 meurtres pour 100 000 habitants, c'était le plus bas jamais constaté dans ce pays ; à titre de comparaison, il se situe en France à 1,2.

Le président avait décrété l'état d'urgence et mené une guerre totale contre le crime en mettant l'armée, la police et la justice au service de cette priorité absolue. Il a ainsi fait construire de gigantesques centres de rétention. De même, il n'a pas hésité à y faire incarcérer plus de 60 000 délinquants supposés, soit 1 % de la population. Ceux-ci avaient été identifiés grâce à leurs tatouages,

à leurs activités et aussi sur de simples soupçons. Du coup, il y avait eu des protestations contre les arrestations arbitraires et également contre la lenteur des procédures aboutissant à libérer des innocents injustement inquiétés. De même, on a constaté des irrégularités et des anomalies avant, pendant et après le double scrutin présidentiel et législatif, dénoncées par certains observateurs.

En tout cas, le président Bukele a été réélu avec 83 % des suffrages, tandis qu'étaient désignés 58 députés de son parti sur les 60 membres du Parlement. On peut donc constater que, même s'il n'a pas encore apporté la prospérité à son peuple, celui-ci l'a plébiscité pour avoir restauré l'État dans sa dimension régaliennne première : la prééminence du droit sur le crime et les moyens d'assurer la sécurité et la vie des citoyens. es élections du 8 février 2024

Précis

Ubu à Moscou

Comment ne pas voir chez Poutine la contradiction permanente jusqu'à l'absurdité : ce dictateur parvient à la fois 1. à proclamer que l'Ukraine fait partie de son pays, une « Grande Russie » conçue comme un État-Nation multinational sans frontières – et 2. à détruire systématiquement cette même Ukraine dans une haine irrationnelle...

Un homme qui parvient à la fois à se proclamer le champion des « valeurs

morales » et à bafouer dans une pulsion génocidaire le respect de la vie des autres hommes, un respect qui est pourtant le fondement de ces valeurs.

Un patriote autoproclamé qui envoie à la mort sans états d'âme des dizaines de milliers de ses compatriotes, en sacrifiant la génération montante de son propre peuple et en compromettant ainsi durablement son avenir, dans une fuite en avant vertigineuse et funeste.

Un idéologue qui prétend être un artisan de l'avenir, tout en cherchant obstinément à revenir en marche arrière vers un passé révolu, celui de l'empire soviétique, un empire disparu sans lendemain semblable. Poutine prétend avancer à reculons, sans bien voir ce qui l'attend, c'est-à-dire tôt ou tard une dégringolade inévitable, et ceci à un coût humain exorbitant.

Un dirigeant qui rêve d'un pouvoir sans frontières qui dominerait les pays voisins et les voisins de ces voisins, tout en reprochant à ces pays d'être tentés par un prétendu esprit de conquête : il leur reproche de vouloir faire ce qu'il entreprend lui-même de faire...

Un dirigeant qui accuse son voisin – l'Ukraine – d'être acquis à une idéologie « nazie », tout en suivant lui-même les chimères d'un nationalisme militariste effréné, hérité de Staline et de l'esprit totalitaire contagieux du XXe siècle. Et tout en faisant de l'Ukraine une proie désignée à son appétit sans limites.

Un chef d'État qui se présente comme un héritier – musclé – du christianisme mais qui manifeste une

haine foncière, en particulier pour l'Occident, et qui se veut l'allié des Ayatollahs de l'Iran au régime islamiste foncièrement hostile à la vraie civilisation judéo-chrétienne. L'actuelle coalition Moscou-Pékin-Téhéran, avec ses satellites de Corée du Nord et de Biélorussie n'a évidemment rien de chrétien...

Poutine a inventé l'Abssurdistan, et il s'y est enfermé, en cherchant à y confiner son peuple, et il veut y enchaîner le monde. La démarche irrationnelle de ce Prince de l'Illusion ressemble à celle d'Ubu-Roi, un personnage tyrannique imaginaire mais aujourd'hui presque vraisemblable : nouveau Père Ubu, Poutine est condamné à subir tôt ou tard des échecs répétés, dans sa cruauté gratuite et dans sa volonté de puissance et de domination sans frein.

Denis Lensel

Tucker Carlson

Walter Duranty a été correspondant du *New York Times* à Moscou pendant 14 ans, entre 1922 et 1936. Il était en principe journaliste, mais s'est converti en laudateur du régime stalinien, travestissant sans vergogne la réalité de la situation en URSS. Il a nié la famine en Ukraine (qui a fait 5 millions de morts en 1932-1933), il a écrit qu'en réalité, « les bambins (ukrainiens) sont potelés et les marchés des villages regorgent de fruits, d'œufs, de volailles... à des prix inférieurs à ceux de Mos-

des prix à la consommation, notamment sur les produits alimentaires.

Le Nouvel An chinois – année du Dragon de bois – a commencé le 10 février.

■ **États-Unis** : La candidate républicaine Nikki Haley n'a obtenu que 32 % des suffrages à la primaire du Nevada où Donald Trump ne se présentait pas. Elle n'est pas donnée favorite à la primaire de Caroline du Sud (dont elle a été gouverneur) le 24 février. Robert Hure, procureur spécial républicain chargé d'examiner la question des documents classifiés retrouvés au domicile du président démocrate Joe Biden, a mis, dans un rapport de plus de 320 pages, cette erreur sur la dégradation de l'état cognitif d'un homme de 81 ans. Le président Biden s'est enfoncé dans des interventions où il a confondu le président Macron avec un Mitterrand président de l'Allemagne (!) ou appelé Sissi le président mexicain, entre autres bêtises, dont son concurrent Trump n'est d'ailleurs pas exempt (l'un ayant oublié et l'autre n'ayant jamais su).

■ **Espagne** : La Commission européenne devrait accepter le 22 février la fusion d'Orange avec l'opérateur téléphonique espagnol MasMovil. En deuxième position derrière Telefonica et devant Vodafone, Orange-MasMovil devra faire de substantielles concessions au quatrième réseau téléphonique en Espagne, celui de l'opérateur roumain Digi.

■ **Hongrie** : La présidente Katalin Novak a dû présenter sa démission le 10 fé-

vrier. La grâce qu'elle avait accordée à un condamné dans une affaire de pédophilie a fait un scandale trop énorme. L'ancienne ministre de la Justice Judit Varga a annoncé qu'elle renonçait à se présenter aux élections européennes (et à la politique) pour la même raison.

■ **Pays-Bas** : L'ancien premier ministre chrétien-démocrate, Dries van Agt, et sa femme, Eugénie, 93 ans et gravement malades tous les deux, se sont fait euthanasier « main dans la main », le 5 février à Nimègue, après 70 ans de vie commune.

■ **Finlande** : Le 11 février, l'ancien Premier ministre conservateur Alexander Stubb (Parti de la coalition nationale, KOK) a battu, avec près de 53 % des suffrages, l'ancien ministre des Affaires étrangères Pekka Haavisto (Ligue verte), et est devenu le 13e président de Finlande pour six ans.

■ **Amazon** : Jeff Bezos a vendu pour environ 2 milliards de dollars d'actions de l'entreprise qu'il a fondée et dont il est le président, début février après la publication d'un chiffre d'affaires de 170 milliards et d'un bénéfice de 10,6 milliards, qui a fait monter le cours de l'action de plus de 13 %.

■ **Sénégal** : La répression des manifestations contre le report de l'élection présidentielle a déjà provoqué la mort de 3 personnes.

■ **Foot** : La Côte d'Ivoire a remporté la 34^e Coupe d'Afrique face au Nigéria (2-1), le 11 février à Abidjan.

cou ». Pour lui, le goulag reflétait la bienveillance du pouvoir de Staline : « *Chaque camp de concentration forme une sorte de "commune" où chacun vit relativement libre, sans être enfermé, seulement contraint de travailler pour le bien de la communauté. On y est nourri et logé gratuitement. Et payé pour son travail. Ce ne sont certainement pas des détenus au sens américain du terme.* » Duranty était, lui, bien nourri et logé à Moscou dans un cinq pièces avec cuisine et salle de bain (une exception à l'époque) et se déplaçait en voiture avec chauffeur (Réf. le livre de Thierry Wolton : *Les Complices*).

Tucker Carlson n'est pas (encore) correspondant à Moscou. C'est un ancien journaliste animateur vedette de la chaîne Fox News qui l'a licencié après avoir été obligée de payer 787,5 millions de dollars pour mettre un terme à des poursuites civiles en diffamation de la part d'une entreprise fournissant des machines à voter, Carlson ayant soutenu – entre autres affirmations douteuses – qu'elles avaient été truquées. Aujourd'hui, comme un gourou, il continue à comploter à tout va sur les réseaux sociaux. Qu'il soit devenu un fidèle défenseur de Poutine n'a donc rien d'étonnant. La chaîne Russia Today lui a d'ailleurs proposé de travailler pour elle et, consécration suprême, le maître du Kremlin vient de lui accorder une interview en exclusivité. Contrairement à ce que soutient Carlson, de nombreux journalistes occidentaux ont sollicité le Kremlin pour une interview mais la réponse a tou-

jours été niet ! Avec lui par contre, Poutine sait qu'il ne risque rien. Il peut dire ce qu'il veut, sa parole sera recueillie comme de l'or. Il peut refaire l'Histoire. Par exemple, en affirmant que ce sont les Polonais qui ont forcé Hitler à les attaquer en 1939 (sans préciser si Staline avait dit la même chose avant d'envahir, lui aussi, la Pologne) ou en soutenant que le père de Zelenski, Oleksandr Zelenski, a combattu aux côtés des nazis. En réalité, il est né en... décembre 1947.

Comme Duranty, Tucker Carlson a servi la soupe au dictateur de Moscou. Il a feint de ne pas savoir ce qui se passe en Ukraine, ni en Russie où des journalistes sont tués ou emprisonnés, où des opposants sont empoisonnés ou condamnés jusqu'à 25 ans de colonie pénitentiaire. Dressé contre les Occidentaux, mais couché devant Poutine.

Nicolas Lecaussin

Facebook

Facebook est né le 4 février 2005. Selon la légende dans sa chambre universitaire d'Harvard, Mark Zuckerberg a fondé « The Facebook » qui va devenir seulement Facebook. Il faut attendre 2008 pour que le célèbre réseau social arrive en France, d'abord en anglais puis rapidement dans la langue de Molière.

Zuckerberg n'est pas seul, il est accompagné d'Eduardo Saverin, Dustin Moskovitz et Chris Hughes, ses compères. Si l'on traduit littéralement le nom du site, cela veut dire le livre des visages. Car il s'agit bien de l'idée

première du concepteur. Offrir un site qui présente le visage. On dit même que la première phase dénommée FaceMash était plus un site un peu coquin sur les jeunes filles du campus, qui permettait de choisir la plus jolie. Site qui a été rapidement débranché par l'administration du campus et qui a nécessité les excuses du concepteur.

En avril 2023, il y avait 2,989 milliards d'utilisateurs du réseau dont 40 millions en France. Un succès planétaire qui n'empêche pas de nombreuses affaires qui se sont terminées devant la justice, notamment sur la collecte des données.

À ce jour, la société mère est devenue Meta et de nombreux autres réseaux sociaux sont nés en parallèle du navire amiral. Régulièrement les spécialistes annoncent que le réseau perd de son importance, notamment auprès du public plus jeune. Mais il demeure bien le principal réseau social numérique dans le monde, étant certainement le plus gros hébergeur de photos.

Chaque possesseur d'un compte dispose de nombreuses fonctionnalités dont une messagerie pour se faire connaître, publier des avis que ses amis peuvent commenter, aimer ou détester. Le nombre de « *friends* » – amis-relations – est limité à 5 000.

Philippe Buron Pilâtre

Mérite agricole

Institué le 7 juillet 1883 par le ministre lorrain Jules Méline (1838-1925), le mérite agricole est un des quatre ordres ministériels français avec les Palmes académiques, le Mérite maritime et les Arts et lettres. Son contingent annuel a été divisé par deux par Emmanuel Macron et limité à 1 200 chevaliers, 300 officiers et 30 commandeurs. Sa nouvelle promotion, en date du 21 janvier 2024 a mis à l'honneur des profils très divers.

Ont ainsi été promus au grade d'officiers du Mérite agricole, le chef d'orchestre spécialiste de musique baroque William Christie, 79 ans, créateur d'un jardin ouvert au public dans sa propriété vendéenne, le grand défenseur du cirque à l'ancienne, Alexis Grüss, 79 ans également, Dominique Loiseau, veuve du cuisinier bourguignon Bernard Loiseau et ou encore Gérard Passadat, 63 ans, chef triplement étoilé du restaurant Le Petit Nice à Marseille. Parmi les nouveaux chevaliers, on note la présence de Valérie Lacroute, maire de Nemours et ancienne députée de Seine-et-Marne.

J.B.

Les actions des agriculteurs vont-elles reprendre ?

Les syndicats agricoles, FNSEA et Coordination rurale en tête, ne comptent pas relâcher la pression sur le gouvernement français et les instances européennes et ce à quelques jours du début du Salon de l'agriculture qui doit débiter le 24 février et qui se tiendra comme chaque année porte de Versailles, à Paris. Arnaud Rousseau, président de la FNSEA a annoncé lundi 12 février de nouvelles actions en direction cette fois des grandes surfaces. De son côté, Véronique Le Floch, présidente de la Coordination rurale, a participé le 9 février à Agen à un grand rassemblement de 1 500 adhérents de son syndicat.

Les syndicats reprochent notamment au gouvernement de ne plus avoir de nouvelles de l'exécutif depuis le début du mois de février. Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est pourtant vu adjoindre une ministre déléguée pour l'épauler dans ses missions : même si elle ne dispose pas d'un portefeuille particulier, le monde agricole va devoir s'habituer à voir Agnès Pannier-Runacher aux côtés de Marc Fesneau, qui se serait par ailleurs bien passé du psychodrame autour du retour envisagé de François Bayrou au gouvernement, puisqu'ils appartiennent au même parti, le MoDem.

Jérôme Besnard

Réfléchir grâce aux livres

Dans l'actuelle production de livres il en est qui constituent d'utiles moyens de se poser un certain nombre de questions, que ce soit par rapport au passé, au présent ou à l'avenir. Souvent aux confins de l'Histoire, de l'actualité ou des sciences, maniant l'ironie ou la véhémence, ils permettent de mieux comprendre l'univers dans lequel nous vivons.

Historien du présent avec ses études des grands dirigeants de la V^e République, Éric Roussel nous fait entrer dans le passé proche avec *C'était le monde d'avant. Carnets d'un biographe* (Paris, L'Observatoire/Alpha, 2022-2023, 302 pages). Cela l'amène à opposer au constat du « vide où se meut l'homme contemporain » la certitude que « la France n'est pas finie ». Cette démarche se révèle pas très éloignée de celle de Jean-Pierre Le Goff dans *Mes années folles. Révolte et nihilisme du peuple adolescent après Mai 68* (Paris, Robert Laffont / Stock, 2023, 432 pages); le sociologue considère en effet que « l'attachement à "une certaine idée de la France" et aux acquis de la civilisation européenne n'a pas disparu ».

Élargies au-delà de la France – mais ne la négligeant pas comme le montre l'entretien avec François-Xavier Bellamy –, les réflexions de Samir Geagea sur *L'avenir du Liban* (Alençon, Les éditions du Bien Commun, 2023, 98 pages) vont dans le même sens, ne serait-ce que parce qu'il ne comprend pas « la haine de soi et le refus de sa propre identité ». Cela pousse évidemment à s'interroger, à travers l'ouvrage dirigé par Emmanuel Brenner, sur *Les territoires perdus de la République* (Paris, Fayard, 2016, 416 pages). L'occasion se trouve ainsi donnée de mettre en valeur, grâce à Gérard Bardy, *Les combattantes de l'info. Ces voix qui osent* (Paris, Télémaque, 2023, 224 pages), car elles savent prendre le contrepied de la pensée dominante.

L'environnement international et son évolution sont traités par deux auteurs, qui n'en négligent pas pour autant la place de la France. Pierre Servent s'efforce de décrypter *Le monde de demain* (Paris, Robert Laffont, 2022, 288 pages), étude centrée sur l'invasion de l'Ukraine, tandis que le général Dominique Trinquant détaille plus généralement *Ce qui nous attend* (Paris, Robert Laffont, 2022, 240 pages).

Prix Nobel de littérature, J.M.G. Le Clézio raconte sa formation personnelle, celle d'une *Identité nomade* (Paris, Robert Laffont, 2024, 144 pages) construite, entre autres, autour de la littérature. Profitons-en pour célébrer *Le pagné africain. Discours et symboliques* (Paris, L'Harmattan, 2023, 260 pages), un ensemble coordonné par Marie-Rose Abomo-Mvondo Maurin et Jean-Paul Kpatcha, qui aide à comprendre comment ce textile est « à la fois parole humaine et parole divine ». Plus mélancolique, Michel Wieviorka propose une véritable anthologie avec *La dernière histoire juive* (Paris, Denoël, 2023, 192 pages), qui exprime évidemment un double rapport : à soi et au monde.

Dans un registre plus intérieur, Guillaume Bernard confronte *Deux colères fracassées dans l'ignorance* (Paris, Éditions de l'Homme nouveau, 2023, 160 pages). Rédigé sous la forme d'une pièce en alexandrins, il s'agit d'un véritable dialogue entre un enfant à naître et une femme qui veut avorter. Une colère qui n'est pas retenue éclate au long du roman de Mayeul Tur, *Pute finale* (Drummondville [Québec], Les Éditions Sans Pitié, 2023, 168 pages); à travers une langue qui se veut populaire et même vulgaire, s'expriment toutes sortes d'oppositions nées des comportements contemporains.

On pourrait peut-être exorciser au moins une partie de ces peurs grâce à l'approche, réalisée par un spécialiste, Jérémie Gallen, de *La psychologie des méchants* (Paris, Opportun, 2024, 160 pages). En décortiquant des personnages mythiques comme Dark Vador ou le Joker, mais aussi le Grand Méchant Loup et la reine-sorcière de Blanche-Neige, il pense pouvoir aider à constater et donc à lutter contre certaines pulsions humaines. Celles de Jacques Dutronc, à travers son *Et moi, et moi, et moi* (Paris, Le Cherche-Midi, 2023, 224 pages) ressortiraient plutôt de son portrait traditionnel, « désinvolte, dilettante et provocateur » s'il ne devait confesser qu'« il faut toujours apprendre, quelle que soit la discipline ». On peut aussi arriver à une certaine prestance en détaillant les excellents *Billets d'élégances* (After Publishing, 2023, 216 pages) du tailleur Julien Scavini, bien connu des lecteurs d'un grand magazine et qui illustre lui-même, superbement, ses billets.

Jean Étèvenaux

Sur la scène, des cartons de tailles variées. On entend des interviews qui se chevauchent, surtout en allemand, surtout des voix âgées. Florence Cabaret, Séverine Cojannot, Nadine Darmon et Samuel Debure entrent en scène. Cette histoire commence au début des années 2000. Cette histoire commence à la fin de la Deuxième Guerre mondiale... Famille? Tout dépend de ce qu'on met derrière ce mot.

Violette va s'installer dans la maison de sa grand-mère récemment décédée. Avec Hortense, sa mère, elles s'attellent à vider la maison. Elles remplissent des cartons, en ouvrent d'autres. Trouvent une photo, une carte postale, une lettre. Tu nous a choisis en 1947. Violette découvre qu'Hortense a été adoptée en 1947, elle avait 3 ans, sa mère était morte à sa naissance. Plus tard, elle apprend que quand Hortense avait 10 ans, sa mère est venue dans leur école. Violette écrit à toutes les administrations possible. Elle reçoit une première réponse. Hortense serait née dans un *Lebensborn*, elle serait passée par Dachau.

En 1935, Himmler crée les Lebensborn pour s'occuper des enfants des filles mères, puis incite les couples aryens à confier leurs enfants, dans l'idée d'accélérer le développement d'une race aryenne pure, d'en créer le squelette administratif. Son objectif n'est pas d'engendrer une masse de guerriers, mais de sélectionner les meilleurs, de les élever dans un cadre collectif, sans références familiales, les déshumaniser de façon que leur seule référence soit le régime. Plus tard, les SS seront invités à venir y concevoir des enfants. Des enfants nés dans l'anonymat pour être endoctrinés. D'abord en

LA REINE BLANCHE

10 FÉV. — 9 MARS

LES PETITS CHEVAUX, UNE HISTOIRE D'ENFANTS DES LEBENSBOERN



(TEXTE = Séverine Cojannot + Camille Laplanche + Matthieu Niango + Jeanne Signé)
 (MISE EN SCÈNE = Jeanne Signé avec la collaboration de Pauline Devinat)
 (SCÉNOGRAPHIE = Marguerite Danguy des Déserts)
 (LUMIÈRES = Jean-Luc Chanonat) (COSTUMES = Sabine Schlemmer)
 (JEU = Florence Cabaret + Séverine Cojannot + Nadine Darmon + Samuel Debure)

RÉSERVATION : 01 40 05 06 96 | WWW.REINEBLANCHE.COM

Allemagne, puis, pendant la guerre, dans les pays occupés: Norvège, Danemark, Autriche, Pologne... 200 000 enfants seraient nés dans les Lebensborn.

Les Lebensborn, c'est la vision à long terme de la politique de sélection raciale des nazis. La constitution d'une élite pure qui tiendra le pouvoir une fois les juifs, les homosexuels, les gitans, les « races impures » éliminés dans les camps. Leur existence a longtemps été couverte par le silence, seuls une poignée d'historiens s'y intéressaient, jusqu'à ce que les archives s'ouvrent. Un Lebensborn a fonctionné en France, à Lamorlaye, de février à août 1944, vingt enfants y sont nés.

Remonter l'histoire d'Hortense, c'est explorer l'univers des Lebensborn. Croiser Fernand, lui aussi était à Lamorlaye, il n'a pas été adopté. Remonter l'histoire

d'Hortense, c'est retrouver les traces de Klaus, son père, d'Angélique, sa mère. Une fois trouvées les réponses, il faut vivre avec.

Le texte des *Petits Chevaux* est écrit par Séverine Cojannot, Camille Laplanche, Jeanne Signé et Matthieu Niango, dont la mère était née dans un Lebensborn. Si les détails relèvent de la fiction, la pièce est historiquement exacte, tous les faits évoqués sont le résultat de recherches documentaires et d'interviews.

Au-delà de la qualité du texte et de l'interprétation, *Les Petits Chevaux* est un spectacle émouvant, touchant et glaçant. Glaçants, l'existence des Lebensborn, la logique implacable et déshumanisée qui a conduit à leur création. Touchante, l'histoire de Klaus et d'Angélique, ni l'un ni l'autre vraiment innocent, tous les deux emportés dans le tour-

billon de la guerre. Émouvante, l'histoire de Violette et Hortense, leur besoin de savoir, leur peur de ce qu'elles vont découvrir, le grand huit émotionnel sur lequel elles refont un tour à chaque nouvelle découverte, à chaque nouvelle rencontre.

Pourquoi ce titre *Les Petits Chevaux*? En assistant à la représentation, la réponse sera évidente.

Les Petits Chevaux est de ces pièces dont on ne sort pas indemne. On a visité un pan peu connu de l'Histoire, une face noire de l'humanité. On a visité les peurs, la façon dont le secret marque les âmes et les corps. Il y a les questions qui ont trouvé réponse, et les autres, tous ces pourquoi qui restent en suspens, qui vous laissent face à un grand vide.

Les Petits Chevaux est une belle pièce, un texte fin et intelligent, précis, servi avec émotion et talent. C'est un travail de mémoire nécessaire, qui vous marquera. Vous aurez la nausée en explorant l'univers des Lebensborn. Vous sourirez en découvrant l'histoire de Klaus et Angélique. Vous vibrerez au rythme des avancées d'Hortense et Violette. Vous sortirez pleins de la force de leurs vies. On porte nos parents dans nos corps.

**Guillaume
d'Azémar de Fabrègues**

À La Reine Blanche, 2 bis Pass Ruelle 75018, jusqu'au 9 mars 2024. Mardi, jeudi: 19h00; samedi: 18h00; 29 février-1er mars-7 mars-8 mars: 14h30. Durée: 1h25. Texte: Séverine Cojannot, Camille Laplanche, Matthieu Niango, Jeanne Signé. Avec: Florence Cabaret, Séverine Cojannot, Nadine Darmon, Samuel Debure. Mise en scène: Jeanne Signé. Compagnie: pARTage. Visuel: Bundesarchiv, Bild 146-1973-010-11 / CC-BY-SA 3.0 DE - colors by Compagnie pARTage.